

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 08 JUIN 2017.

Étaient présents : Mmes et MM. André RIGNAULT, Jean-Claude LAFRÉCHOUX, Karine ANASTASI, Mickaël COLIN, Michelle CAILLAUD, Ginette BOUYER, Jean-Christophe ROY, Daniel SICARD, Nicolas BROSSARD, Suzie PORTEJOIE, Jacques AUGRIS et Carole BLAIN.

Étaient absents excusés : Mmes Maryvonne DELAGRANGE, Katia GAUDIN et Catherine AMBAYE.

Pouvoirs : Mme Maryvonne DELAGRANGE à Mme Karine ANASTASI, Mme Katia GAUDIN à Mme Michelle CAILLAUD.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Jean-Christophe ROY a été élu secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2017.
2. DROITS DE PRÉEMPTION.
3. CAISSE DES ÉCOLES - COMPTE DE GESTION 2016.
4. JURY D'ASSISES – LISTE PRÉPARATOIRE.
5. STADE MUNICIPAL - ACQUISITION ET POSE D'UN FILET PARE-BALLONS.
6. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT – ATELIERS MUNICIPAUX ET PARKING DE LA SALLE DES FÊTES.
7. TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ – ACCÈS COURTS DE TENNIS, BIBLIOTHÈQUE ET TRIBUNE DU STADE.
8. RÉALISATION D'UN VESTIAIRE AVEC SANITAIRES POUR LE PERSONNEL DE LA CANTINE.
9. CANTINE SCOLAIRE - CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DU MOBILIER DE CUISINE.
10. CANTINE SCOLAIRE – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DANS LA CUISINE ET POSE D'UN ADOUCISSEUR.
11. EXTENSION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES « RUE DE LA GRENATIERE ».
12. INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AVIS SUR LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ BARRÉ ET FILS POUR L'EXPLOITATION, AU LIEU-DIT « LA CROIX BOUYER », COMMUNE DE BLANZAY, D'UNE CARRIÈRE DE CALCAIRE (RENOUVELLEMENT ET EXTENSION).
13. QUESTIONS DIVERSES.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2017 :

Après lecture et vote, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 11 mai 2017.

DROITS DE PRÉEMPTION :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés, de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens référencés ci-après :

- Section G n° 1015 « 3-5 Route de Montmorillon »
- Section G n° 1525 « 19 Rue de la Sablière »

CAISSE DES ÉCOLES - COMPTE DE GESTION 2016 :

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2016, il n'a pas été voté de budget pour la Caisse des Écoles, les comptes administratif et de gestion 2015 étant à zéro aussi bien en dépenses qu'en recettes ; de ce fait, il n'y a pas de compte administratif 2016. En revanche, tant que la Caisse des Écoles n'aura pas été mise en sommeil pour être dissoute, il y aura un compte de gestion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, a approuvé le compte de gestion établi par M. Christophe PELTIER, Trésorier, à la clôture de l'exercice.

JURY D'ASSISES – LISTE PRÉPARATOIRE :

Madame DAULARD Micheline, Monsieur FAVARD Jacky et Madame ROCHER Ghislaine ont été tirés au sort pour être inscrits sur la liste préparatoire.

STADE MUNICIPAL - ACQUISITION ET POSE D'UN FILET PARE-BALLONS :

Monsieur le Maire donne lecture des devis de :

- ITEUIL SPORTS d'un montant de 1 950 € HT pour la fourniture d'un filet pare-ballons, d'un grillage et du matériel nécessaire à la pose,
- GÉOTECHNIQUE d'un montant de 1 200 € HT pour la réalisation des sondages à la tarière,
- MARQUIS & ROBERT d'un montant de 490 € HT pour la mise à disposition d'un maniscopique avec une personne pour une journée,

Soit un montant total de 3 640 € HT (4 368 € TTC).

Il rappelle qu'une demande de subvention avait été déposée auprès de la Fédération Française de Football par l'intermédiaire du District de Football de la Vienne. Un montant de 1 500 € a été accordé en vue d'aider à financer la sécurisation du terrain de Football.

Madame Ginette BOUYER s'est retirée et n'a pas participé à la délibération ni au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ↵ Décide de faire réaliser les travaux.
- ↵ Autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT – ATELIERS MUNICIPAUX ET PARKING DE LA SALLE DES FÊTES :

Monsieur le Maire donne lecture du devis de la SAS BARRÉ FILS d'un montant total HT de 22 861.35 € (27 433.62€ TTC) concernant les travaux d'aménagement aux ateliers municipaux (15 235.35 € HT) et voie d'accès aux ateliers municipaux et parking de la salle des fêtes (7 626 € HT).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ↵ Décide de faire réaliser les travaux.
- ↵ Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ – ACCÈS COURTS DE TENNIS, BIBLIOTHÈQUE ET TRIBUNE DU STADE :

Monsieur le Maire donne lecture du devis de la SAS BARRÉ FILS d'un montant total HT de 12 322.40 € (14 786.88€ TTC) concernant les travaux d'accessibilité PMR – allée desservant les courts de tennis (2 045.40 € HT), accès bibliothèque municipale et école maternelle (6 8825 € HT), accès tribune stade de football (3 220 € HT) + 175 € HT de transfert d'engins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés, (13 pour, 1 abstention)

- ↵ Décide de faire réaliser les travaux.
- ↵ Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

RÉALISATION D'UN VESTIAIRE AVEC SANITAIRES POUR LE PERSONNEL DE LA CANTINE :

Monsieur le Maire rappelle qu'afin de se mettre en conformité avec la réglementation du travail et offrir un meilleur environnement de travail aux agents travaillant à la cantine, il convient de réaliser un vestiaire avec sanitaires. Il donne lecture des devis de :

- MARQUIS & ROBERT : fourniture et pose cloison et porte 2 183.66 € TTC.
- SARL ROLAND VAILLIER : fourniture et pose WC, douche, meuble 3 396.12 € TTC.
- SARL ROLAND VAILLIER : électricité WC, sanitaire et réserve 1 324.56 € TTC.
- SARL ROLAND VAILLIER : fourniture et pose de faïence + étanchéité douche 2 278.92 € TTC.

TOTAL TTC TRAVAUX : 9 183.26 €.

Madame Ginette BOUYER et Monsieur Mickaël COLIN se sont retirés et n'ont pas participé à la délibération ni au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ↵ Décide de faire réaliser les travaux.
- ↵ Autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

CANTINE SCOLAIRE - CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DU MOBILIER DE CUISINE :

Monsieur le Maire fait savoir que plusieurs sociétés ont été contactées pour l'acquisition du matériel et du mobilier de la cantine et donne lecture des devis présentés par :

- ↵ SERVI HÔTEL d'un montant de 14 539 € HT (17 446.80 € TTC).
- ↵ GROUPE BENARD S.A. d'un montant de 17 349 € HT (20 818.80 € TTC).
- ↵ CUISSON & RÉFRIGÉRATION d'un montant de 14 798.97 € HT (17 758.64 € TTC).

Un devis avait été également demandé à la SARL GIRAUD Serge & Fils qui n'a pas souhaité donner suite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ↵ Retient le devis de CUISSON & RÉFRIGÉRATION d'un montant de 17 758.64 € TTC, la proximité pour le dépannage ayant été prise en compte.
- ↵ Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

CANTINE SCOLAIRE – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DANS LA CUISINE ET POSE D'UN ADOUCISSEUR :

Monsieur le Maire fait savoir que des travaux d'aménagement dans la cantine scolaire vont être obligatoires suite à l'achat du nouveau matériel et donne lecture des devis de :

- MARQUIS & ROBERT : fourniture et pose d'une cloison cantine 825.60 € TTC.
- SARL ROLAND VAILLIER : dépose du matériel, alimentation électrique modification évacuation et branchement matériel 1 992 € TTC.
- SARL ROLAND VAILLIER : fourniture et pose d'un adoucisseur 3 146.40 € TTC.
- ↵ TOTAL TTC TRAVAUX : 5 964 €.

Madame Ginette BOUYER et Monsieur Mickaël COLIN se sont retirés et n'ont pas participé à la délibération ni au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ↵ Décide de faire réaliser les travaux.
- ↵ Autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

EXTENSION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES « RUE DE LA GRENATIERE » :

Monsieur le Maire donne lecture du devis de la SAS BARRÉ FILS d'un montant de 3 630.60 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ↵ Décide de faire réaliser les travaux.
- ↵ Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT - AVIS SUR LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ BARRÉ ET FILS POUR L'EXPLOITATION, AU LIEU-DIT « LA CROIX BOUYER », COMMUNE DE BLANZAY, D'UNE CARRIÈRE DE CALCAIRE (RENOUVELLEMENT ET EXTENSION) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable sur la demande présentée par Monsieur le Directeur de la Société BARRÉ ET FILS pour l'exploitation, au lieu-dit « LA CROIX BOUYER », Commune de BLANZAY, d'une carrière de calcaire (renouvellement et extension).

QUESTIONS DIVERSES :

- Lecture de la proposition de convention établie par EAUX DE VIENNE-Siveer pour l'entretien des espaces verts, par la Commune, à la station d'épuration de Vergné.
- Lecture du courrier du Département concernant les voies vertes.
- Lecture du courrier de Monsieur GAUDINEAU concernant la maison commune du Hameau Fleuri.
- Écoulement des eaux pluviales « Chemin de Bellevue » à voir.
- Dégradation du « bicouche » à « Chez Rantonneau ».